



INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
LIGUE PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR



Handball Formation Méditerranée

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Parcours Modulaire

Version 11 – 02/09/24



Handball Formation Méditerranée

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Handball - 45 Rue Emilien Gautier - 13290 Aix-en-Provence

Tél : 04 91 23 04 04 - Mail : 6300000.formation@ffhandball.net

Déclaré OF 93 13 13638 13 auprès du préfet de Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

SOMMAIRE

CHAPITRE I – Présentation de l'ITFE p.2

A- L'historique	p.2
B- Les missions	p.2
C- Les publics visés	p.2
D- Les offres de formation	p.2

CHAPITRE II – Organisation de l'ITFE p.3

A- Le « Conseil de Perfectionnement »	p.3
B- Les sites de formation	p.3
C- Les hébergements à proximité des principaux sites	p.4
D- L'équipe pédagogique et administrative	p.4-5
E- Méthodes et moyens pédagogiques	p.5
F- Moyens techniques	p.6
G- Les stagiaires en situation de handicap	p.6-7

CHAPITRE III – Vie du stagiaire p.8

A- Déroulé de la formation	p.8
B- La FOAD (Formation Ouverte À Distance) en autonomie	p.8-9
C- Retard et absences	p.9
D- Validation des temps de formation	p.10
E- Vérification des acquis	p.10
F- Les obligations du stagiaire	p.10
G- Les questions, satisfactions, réclamations	p.11
H- Débouchés et suite de parcours de formation	p.11
I- Documents officiels à consulter en ligne	p.11
J- Trombinoscope	p.12

CHAPITRE I – Présentation de l'ITFE

A – L'historique

Handball Formation Méditerranée est un institut territorial de formation et de l'emploi (ITFE) intégré à l'association dite « Ligue Provence-Alpes-Côte D'Azur de Handball ».

Depuis sa création en 2009, HFM s'est ingénié à former, pour professionnaliser le Handball et donner des perspectives réelles d'emplois. La montée en puissance du monde de l'apprentissage a permis d'associer HFM à Futurosud CFA des métiers du Sport, à la fois pour les formations proches de notre sport mais aussi en partenariat avec des formations plus larges portés par Futurosud et le lycée Cocteau de Miramas.

À partir de 2010, l'ITFE porte un D.E.J.E.P.S Handball pour toute la région SUD-EST avec un agrément de la DRJSCS.

En 2013, HFM fut agréé pour un BPJPES Sport Collectif et en 2015 pour le BPJEPS APT. A ces formations diplômantes d'état se greffent les formations fédérales de niveau régional et inter-régional.

La création de Titre par la FFHandball a remodelé le champ d'intervention. L'ITFE collabore désormais avec deux CFA : la FFHandball et Futurosud.

Les intervenants sont souvent issus, en plus des salariés de la Ligue, des comités et des clubs de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball. L'ITFE s'entoure des compétences nécessaires auprès d'autres organismes.

B – Les missions

Les missions de l'ITFE sont les suivantes :

- **DEVELOPPER, STRUCTURER, ET PROMOUVOIR une OFFRE GLOBALE DE FORMATION lisible, efficiente, accessible à toutes et tous**, répondant aux besoins des acteurs (publics visés) et des structures de la Ligue, comités, et clubs
- **SE METTRE EN RESEAU** afin de développer une complémentarité de l'offre répondant à la fois aux besoins territoriaux et locaux
- **APPORTER DES SOLUTIONS ET REPONSES adaptées aux enjeux de DE LA PROFESSIONNALISATION** au travers d'un accompagnement à la création, la pérennisation, ou à la sécurisation de l'emploi



C – Les publics visés

- L'encadrement sportif (du débutant, loisir, jusqu'au haut niveau)
- Les arbitres, les jeunes arbitres et de leurs formateurs
- Les dirigeants associatifs professionnels et bénévoles
- Le personnel de la Ligue et des Comités
- Les sportifs de haut-niveau et en reconversion
- Les formateurs de l'ensemble des secteurs de Formation

D – Les offres de formation

L'ITFE propose les formations présentées dans le guide des formations

<http://handball-formation.fr/guide-des-formations-outils/>

CHAPITRE II – Organisation de l'ITFE

A-La Cellule de Perfectionnement

L'ITFE est piloté par une cellule de Perfectionnement, qui examine et débat des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'ITFE, notamment sur :

- Prise en compte des réflexions des formateurs et des stagiaires pour améliorer les différents parcours et les adapter à la réalité du moment
- Suivi des observations ou réclamations et s'informer sur les mesures prises en adéquation
- Mise en place d'actions spécifiques pour appréhender les causes d'échecs et trouver un remède adéquat
- Aide possible à l'adaptation des formations en fonction de l'évolution des demandes et des textes gouvernementaux
- Rendre et maintenir l'accessibilité de nos formations : la cellule de perfectionnement est aussi notre « groupe projet accessibilité » qui veille et travaille à l'amélioration de l'accessibilité de nos formations et l'accueil des personnes en situation de handicap
- Anticipation des faiblesses de l'institut et présentation des solutions et suivis des actions spécifiques programmées.

La cellule de Perfectionnement est présidée par le Président de la Ligue, BOUCHET Pascal. Elle est composée du Responsable de l'ITFE : MARY Alexandre, de la responsable administrative : GINESTE Stéphanie, des salariés de la Ligue Région Sud Handball et Comités, coordonnateurs(trices) de formation : ALLARD LATOUR Véronique, BAUDET Laurent, BELMONTE Timothé, CHASSET Arnaud, FIORI Laetitia (également référente handicap), GHIO Laurent, LEGARS Vincent, PEDRINI Denise.

B-Les sites de formation

Les enseignements principaux se déroulent dans les salles de cours dédiés de :

- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de Handball situé au 45, rue Emilien Gautier, 13090 AIX EN PROVENCE



D'autres enseignements et principalement pour la mise en pratique se déroulent au :



- Maison Régionale des Sports situé 809, boulevard des Écureuils, 06210 MANDELIEU
- Palais des Sports Robert BERTANO Rue Urdy MILOU, 13500 MARTIGUES
- Maison des Sports - 809 Boulevard des Écureuils, 06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE

- Complexe sportif Coubertin, avenue Pierre de Coubertin, 13160 CHATEAURENARD

C-Les hébergements à proximité des principaux sites

Exemples non exhaustifs :

LIEU DE FORMATION	LIEU HEBERGEMENT	ADRESSE HEBERGEMENT
AIX EN PROVENCE	Aix Hôtel	Les Milles, 115 Rue Charles Duchesne, 13290 Aix en Provence
MARTIGUES	Hotel IBIS Martigues Centre	Rond point de l'hôtel de ville, Avenue Louis Sammut, 13500 Martigues
MANDELIEU	Hotel IBIS Cannes Mandelieu	2 Bd des Ecureuils, 06210 Mandelieu La Napoule
CHATEAURENARD	Hôtel Akena City	947 avenue Jean Mermoz, 13160 Châteaurenard

D-L'Équipe pédagogique et administrative

En fonction de votre demande, vous pouvez contacter :

Stéphanie GINESTE	Secrétariat des formations	04 91 23 04 04 6300000.formation@ffhandball.net
Laetitia FIORI	Référente handicap	06 28 92 47 25 6300000.lfiori@ffhandball.net
Alexandre MARY	Responsable pédagogique	06 38 99 95 99 6300000.amary@ffhandball.net
Véronique ALLARD-LATOURE	Aide à la connexion et l'utilisation de Campus des Handballeurs	04 91 23 04 04 6300000.vallardlatour@ffhandball.net

Les coordonnateurs et coordonnatrices :

→ Formations professionnelles en parcours continu

Laurent GHIO	Coordonnateur de la formation « TFP IV « Educateur de Handball » secteur Est parcours continu	06 59 91 93 28 6300000.lghio@ffhandball.net
Denise PEDRINI	Coordonnatrice de la formation « TFP IV Educateur » de Handball secteur Ouest parcours continu « BPJEPS APT » secteur Ouest	06 52 37 94 18 6300000.dpedrini@ffhandball.net
Vincent LEGARS	Coordonnateur de la formation « TFP V Entraîneur de Handball » parcours continu	06 62 29 62 14 6300000.vlegars@ffhandball.net

→ Formations en parcours modulaires (sans finalité professionnelle)

Véronique ALLARD-LATOURE	Coordonnatrice des formations « animateur BabyHand », « animateur Ecole de Hand », « animateur Hand à 4 » et « Civiques et Citoyennes »	06 60 76 68 94 6300000.vallardlatour@ffhandball.net
Laurent BAUDET	Coordonnateur de la formation « Entraîneur Territorial Jeunes » et « Entraîneur Territorial Adultes »	06 03 89 67 61 6300000.lbaudet@ffhandball.net
Timothée BELMONTE	Coordonnateur des formations dans les domaines de l'arbitrage, des dirigeants et des accompagnateurs, entraîneurs débutants	06 87 31 09 11 6300000.tbelmonte@ffhandball.net
Laetitia FIORI	Coordonnatrice des formations « animateur Handfit », « animateur HandEnsemble » et « animateur de Formation »	06 28 92 47 25 6300000.lfiori@ffhandball.net
Arnaud CHASSET	Coordonnateur de la formation « Coordonner un projet technique et/ou sportif au regard de l'environnement et des besoins de la structure »	06 32 62 56 66 6313000.achasset@ffhandball.net

Pour l'ensemble de ses formations, l'ITFE peut faire appel à des professionnels du handball, des bénévoles, ou des formateurs extérieurs.



Dans le cadre de sa démarche qualité, l'ITFE s'assure que l'ensemble des formateurs mobilisés (internes et externes) soient compétents et répondent favorablement à sa charte qualité et aux objectifs pédagogiques des formations.

Retrouvez la liste des formateurs (non exhaustives, susceptibles d'être complétées par des formateurs bénévoles et/ou occasionnels) via ce lien

: <http://handball-formation.fr/guide-des-formations-outils/>

E- Les méthodes et moyens pédagogiques

Chaque formation proposée est déclinée en différents « temps » pour répondre conjointement aux problématiques de disponibilité et de proximité.

Cela peut être :

- Du présentiel : journée ou ½ journée de formation, le lieu est défini en fonction des formations et du nombre d'inscrits.
- Des Classes Virtuelles : sur le lieu de votre choix, dans la grande majorité via zoom, en présence du ou des formateurs.trices.
- De la Formation Ouverte à Distance (FOAD) en autonomie : sur la plateforme Campus des Handballeurs, vous lirez des documents, répondrez à des quiz, visionnerez des vidéos et/ou transmettez des séances ou dossiers à votre formateurs.trices.
- Du tutorat : en fonction des formations, vous pourrez être tutoré.
- De l'alternance pédagogique au sein du club ou de la Mise en Situation Professionnelle (MSP) avec des productions à rendre.



F- Les moyens techniques

Les horaires des formations sont habituellement 9h - 12h et 13h - 17h. Ils peuvent être modifiés selon les besoins pédagogiques.



Des salles de formation à Mandelieu (06), Martigues (13 ouest), Aix (locaux de la Ligue 13 est), Chateaubert (13) seront mobilisées en priorité. Selon les besoins pédagogiques et techniques, les stagiaires seront amenés à se déplacer sur d'autres lieux de formations au sein du territoire régional.

Pour que ces regroupements en présentiel se déroulent dans les meilleures conditions, nous utilisons des salles équipées, dans la mesure du possible, du matériel suivant :

- Tables et chaises
- Paperboard et feutres
- Vidéoprojecteur HDMI ou VGA

Dans tous les cas, l'ITFE **veille toujours à ce que les espaces utilisés répondent aux règles de sécurité** d'un Établissement Recevant du Public (ERP) et aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite dès lors qu'une de ces dernières intègre la formation concernée.

Des points de restauration sont présents à proximité des lieux de formation, vous pouvez demander des informations sur ces points auprès de l'ITFE.

Pour les formations sur plusieurs jours, une solution d'hébergement peut être proposée aux stagiaires. Dans le cas contraire, des hébergements existent à proximité des lieux de formation. Vous pouvez demander des informations sur ces lieux auprès de l'ITFE.

Les temps de formation en distanciel pourront se réaliser sur l'une des plateformes suivantes : Campus des handballeurs, Zoom, Teams (autres si nécessaire). L'information sera communiquée dans les convocations respectives de chaque temps.



Important : l'attestation de présence établie par le formateur ne pourra se faire que par une confirmation visuelle en continue du stagiaire. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'un ordinateur avec une caméra fonctionnelle pour les séances en distanciel.

G- Les stagiaires en situation de handicap



La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

Si vous êtes déclaré en situation de handicap, l'ITFE peut vous accompagner :

- en adaptant et aménageant l'environnement de la formation
- en adaptant les rythmes et les temps de formation
- en adaptant les modalités pédagogiques, les contenus, les supports et les outils

Procédures d'« Accueil Handicap » :

Prise de contact par le stagiaire et/ou l'employeur, la structure d'accueil, par mail ou téléphone pour un entretien individuel avec le **Référent Handicap** afin de définir si des modalités d'accompagnement, de compensation sont nécessaires



Le **Référent Handicap** propose et fait valider le projet d'accueil personnalisé (si besoin, en relation avec les partenaires extérieurs tels que l'AGEFIPH par ex)



Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil, lors de la formation **Équipe Pédagogique et Structure d'accueil**

Modalités d'accompagnement possibles suite à l'entretien avec le référent handicap (liste non exhaustive et après étude avec nos partenaires) :

- **Accessibilité et aménagements du site de formation :**

Vérifier que les sites de formation disposent des conditions requises pour accueillir le stagiaire

- **Aménagements de la formation :**

- Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, mise en place de boucle magnétique...) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Mise à disposition d'assise adaptée (swissball, chaise)
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel

- **Aménagements pédagogiques possibles :**

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numériques à l'issue de la formation
- Équipe pédagogique sensibilisée au Handicap

Modalités d'accompagnement spécifiques :

En fonction du type d'handicap, des modalités spécifiques pourront être également mise en œuvre.

CONSULTEZ LES PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

<http://handball-formation.fr/handicap/>

CHAPITRE III – La Vie du Stagiaire

A-Déroulé de la formation

Le stagiaire s'engage à respecter l'ensemble des dispositions et textes relatifs à l'organisation de la formation et notamment les présents éléments ainsi que le règlement intérieur de l'ITFE.

Le déroulé et le contenu général de la formation sont à retrouver sur chaque fiche descriptive de la formation concernée dans le guide des formations ainsi que sur le document « Organisation générale de la formation ».

Une présentation plus précise du déroulé de la formation, de son contenu et de l'organisation sera effectuée dès le premier temps de la formation.

Chaque stagiaire recevra une convocation pour chaque temps de formation. Cette dernière précisera :

- Le.s jour.s et les horaires
- si la formation est en présentiel, le lieu de la formation
- si la formation est en distanciel, l'outil utilisé ainsi que le lien
- les coordonnées du responsable de la formation
- diverses informations et précisions

Chaque stagiaire, ayant eu la confirmation de son inscription, se présente à l'adresse et l'heure indiqués sur sa convocation. Nous demandons aux stagiaires d'arriver à minima 10 minutes avant le début de la formation afin d'assurer un démarrage de cette dernière à l'horaire initial.

En fonction des temps de formation, il sera proposé différentes formules. Les horaires des formations sont habituellement 9h - 12h et 13h - 17h. Ils peuvent être modifiés selon les besoins pédagogiques.

Les stagiaires doivent se conformer au programme de la formation qui leur sera présenté. Lors des formations en présentiel, il est demandé à chaque stagiaire de signer la feuille d'émargement par demi-journée.

B-La FOAD (Formation Ouverte À Distance) en autonomie Plateforme e-learning

Campus
des handballeurs

Les enseignements à distance en autonomie se déroulent sur **Campus des Handballeurs** via : la plateforme e-learning LMS Syfadis « Campus des Handballeurs ». **En vous inscrivant à la formation, vous avez déjà créé votre compte** (que vous soyez licencié.ee ou non).

Tuto complet d'aide à l'inscription :

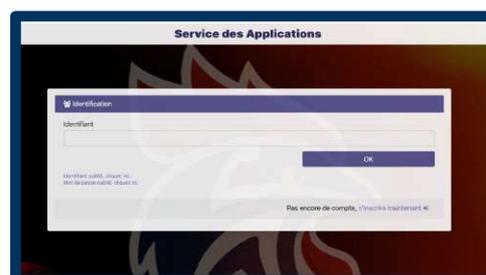
<https://embed.canal-sport.fr/front/iframes/canal-sport/iframePlayer.php?video=83216>

Pour se connecter : **1-** Rendez-vous sur la page d'accueil à l'adresse : <https://ffhandball-formation.sportef.com>

2- Dans le menu de gauche, cliquez sur "Me connecter"



3- Vous arrivez sur cette page de connexion, entrez votre identifiant



4- Cela vous emmène sur la page ci-contre. Vous pouvez alors entrer le mot de passe



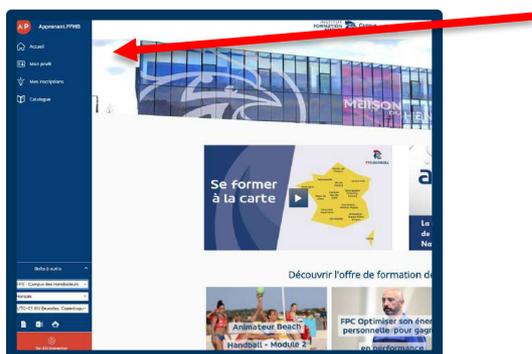
NE PAS TOUCHER à l'identifiant qui apparaît
(XXX.XXXXXX@ffhb.infoshn.fr)



5- Vous arrivez sur la plateforme **Campus des Handballeurs** cette fois-ci en étant connecté à votre compte.

Nous vous conseillons de :

- Mettre cette page en favoris dans votre navigateur internet (Chrome ou Firefox Mozilla de préférence)
- D'enregistrer votre identifiant et mot de passe sur votre navigateur internet et de les noter afin de ne pas les perdre



6- Accédez à votre formation en cliquant sur « **Mes inscriptions** » dans le menu de gauche

Attention, si votre formation n'apparaît pas cliquez sur **EN COURS** ou **A VENIR** ou **SUIVI** pour la trouver



Si vous préférez les **TUTOS EN VIDEOS**, voici le **replay de notre webinaire CAMPUS**, cette vidéo vous aidera dans la création de votre compte ainsi que dans le suivi de votre parcours.

[Lien webinaire Campus en cliquant ici](#)

C-Retards et absences :

La gestion des absences lors des sessions de formation reste un sujet central puisque l'assiduité et l'implication du stagiaire sont des clés de la réussite de la formation. L'ITFE a donc mis en place une gestion des retards, absences, permettant une adaptation aux différentes situations rencontrées. Cf. règlement intérieur signé par tous les stagiaires.

En cas de retard sur une formation, le stagiaire doit en avertir le formateur.

En cas d'absence sur une formation, le stagiaire doit en avertir, par écrit, le formateur et le secrétariat de la formation. Un justificatif d'absence sera demandé.

Par ailleurs, les apprenants ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles justifiées. Lorsque le stagiaire est salarié d'une structure, l'ITFE informera l'employeur des absences.

La validation de la formation étant soumise à une participation complète aux différents temps, l'ITFE pourra proposer au stagiaire absent, différents temps de rattrapage en fonction des opportunités existantes et des motifs de l'absence.

D-La validation des temps de formation

La validation de l'ensemble des formations est soumise aux éléments suivants :

- La présence sur l'ensemble des séquences de formation en présentiel et en distanciel (si proposé)
- Si proposé, la réalisation du parcours à distance (FOAD) et/ou du travail en autonomie
- Le rendu des différents travaux qui seront demandés

Pour les certifications, l'obtention de l'épreuve certificative et des modules associés est nécessaire (voir partie suivante). À l'issue de la formation, et sous réserve des critères ci-dessus validés, l'ITFE remettra au stagiaire une « certificat de réalisation ».

Depuis la réforme des formations fédérales, chaque licencié a la possibilité de créer et personnaliser son parcours de formation en fonction de ses besoins. Ainsi, chacun peut suivre un parcours de formation par module, à intervalles différents, afin d'agglomérer plusieurs modules de formation et se présenter à une épreuve de certification pour faire reconnaître une ou plusieurs compétences. La durée de validité d'un module de formation est de 5 ans.

E-La vérification des acquis



Pour chaque module, et à partir des compétences listées dans chaque fiche individuelle de présentation des formations (cf. Guide des formations et Organisation générale de la formation » fournis par le formateur en début de formation), **la vérification du niveau de compétences** se fera, à minima, par une auto-évaluation (auto-positionnement) **du stagiaire en amont et en fin de**

formation. En fonction de la durée de la formation, des évaluations intermédiaires seront organisées.

Pour les épreuves certificatives, les modalités de l'épreuve sont à retrouver sur le tableau de présentation des certifications (cf. Guide des formations), les critères d'évaluation dans le référentiel de formation sont remis au stagiaire par le formateur.

F- Les obligations du stagiaire



Il s'engage, pendant toute la durée de la formation à

- Respecter le règlement intérieur de l'ITFE
- Suivre le parcours de formation et répondre à ses obligations vis-à-vis de l'ITFE
- Respecter les règles de « fonctionnement et de vie » de la formation
- Effectuer les travaux confiés par le formateur
- Adopter un comportement « irréprochable »
- Suivre le parcours de formation conforme au Plan Individuel de Formation établi lors du positionnement et de la convention de formation contractualisés entre l'ITFE, le stagiaire et la structure (employeur le cas échéant)
- Se présenter aux convocations des modules de formation et respecter les horaires
- Se présenter aux certifications (le cas échéant)
- Justifier de toute absence en formation (se reporter au règlement intérieur). « Les absences et retards à répétition non justifiés entraîneront une sanction telle que décrite dans le règlement intérieur et une procédure disciplinaire en découlant ».

G-Les questions, satisfaction et réclamations



L'ITFE (HFM) s'est engagé dans une démarche qualité, soulignant une volonté d'amélioration en continu. Cette démarche porte une attention particulière à tous les aspects de l'ITFE, ainsi qu'à toutes les étapes rencontrées par les acteurs de la formation, qu'ils soient stagiaires, apprentis, formateurs, clubs ou partenaires.

Tout au long de leur parcours de formation, les stagiaires peuvent s'adresser à leurs formateurs et au secrétariat de l'ITFE pour toutes questions.

Afin de connaître votre avis sur votre expérience de formation, et soucieux de répondre aux futures attentes de la meilleure des manières, l'ITFE proposera en fin de formation un questionnaire de satisfaction que nous vous invitons à compléter.

En complément, l'ITFE met en place un formulaire vous permettant de faire remonter des points d'insatisfaction. Notre équipe traitera votre demande dans les meilleurs délais, et tâchera d'y apporter un retour.

Ce formulaire est à retrouver via [ce lien « RECLAMATIONS »](#).

H-Débouchés et suite de parcours de formation

Consultez le document en ligne « Les débouchés, les métiers » : [ICI](#)

I- Documents officiels à consulter en ligne

Règlement Intérieur : [ICI](#)

CGV : [ICI](#)



Président de la Ligue
Pascal BOUCHET



Trésorier de la Ligue
Gilles RUS



Responsable de l'Organisme
de Formation
Alexandre MARY
6300000.amary@ffhandball.net

Accompagnement
Coordination
Services



Elu à la Formation
Christian GRAVIER



Secrétariat de l'Organisme
de Formation
Stéphanie GINESTE
6300000.formation@ffhandball.net



Référente Handicap
Accueil, entretien, accompagnement,
coordination, suivi.
Laetitia FIORI
Responsable Communication
6300000.lfiori@ffhandball.net

Accompagnement des stagiaires
sur campus des handballeurs



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net

Nos coordonnateurs Formations Continues

BI QUALIF BPJEPS ACTIVITES
PHYSIQUES POUR TOUS ET
EDUCATEUR DE HANDBALL



Denise PEDRINI
6300000.dpedrini@ffhandball.net

EDUCATEUR DE HANDBALL
TITRE 4



Secteur Est
Laurent GHIO
6300000.lghio@ffhandball.net

ENTRAÎNEUR DE HANDBALL
TITRE 5



Vincent LEGARS
6300000.vlegars@ffhandball.net

RESPONSABLE DE PETITE ET
MOYENNE STRUCTURE



Denise PEDRINI
6300000.dpedrini@ffhandball.net

Nos coordonnateurs Formations Modulaires

Handball à 7 : Educatrices et Entraîneurs

ANIMATEUR ECOLE DE HAND



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net

DEBUTER DANS L'ENTRAÎNEMENT



Timothée BELMONTE
tbelmonte@istreshandball.com

ENTRAÎNEUR TERRITORIAL ADULTES



Laurent BAUDET
6300000.lbaudet@ffhandball.net

ENTRAÎNEUR TERRITORIAL JEUNES



Laurent BAUDET
6300000.lbaudet@ffhandball.net

Dirigeants et Accompagnateurs

ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE



Timothée BELMONTE
tbelmonte@istreshandball.com

COORDONNER UN PROJET
TECHNIQUE ET/OU SPORTIF AU
REGARD DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES BESOINS DE SA STRUCTURE



Arnaud CHASSET
6313000.achasset@ffhandball.net

TUTEUR MAITRE
D'APPRENTISSAGE



Laetitia FIORI
6300000.lfiori@ffhandball.net

Offres de pratique : Animation

BEACH HANDBALL



Vincent MORISSET
6383000.vmorisset@ffhandball.net

ANIMATEUR HAND À 4



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net

ANIMATEUR BABYHAND



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net

ANIMATEUR HANDESEMBLE :
HANDBALL ET HANDICAP



Laetitia FIORI
6300000.lfiori@ffhandball.net

ANIMATEUR HANDFIT :
SPORT SANTÉ



Laetitia FIORI
6300000.lfiori@ffhandball.net

Arbitrage : accompagner, animer

ACCOMPAGNATEUR ECOLE D'ARBITRAGE



Timothée BELMONTE
tbelmonte@istreshandball.com

ACCOMPAGNATEUR CLUB (ARBITRAGE)



Timothée BELMONTE
tbelmonte@istreshandball.com

ANIMATEUR ECOLE D'ARBITRAGE



Timothée BELMONTE
tbelmonte@istreshandball.com

Autres formations

ANIMATEUR DE FORMATION



Laetitia FIORI
6300000.lfiori@ffhandball.net

FORMATION IERS SECOURS



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net

FORMATION CIVIQUE ET
CITOYENNE



Véronique ALLARD-LATOURE
6300000.vallardlatour@ffhandball.net